L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 JUILLET 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

[illegible] & LIMET, [illegible]

PRIX DE L'ABONNEMENT.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 14 JUILLET.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANCOIS P. BLAIR,
DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.
[illegible] GARRETT, de [illegible].

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. M. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:
1er District Congressionnel.........A. SAMBOLA.
2me ".........M. D. BRADY.
3me ".........A. S. HERRON.
4me ".........A. DeBLANC.
5me ".........R. D. COLEMAN.

Remplaçants:
1er District Congressionnel.........T. P. SHERBURNE.
2me ".........GEO. W. RAGE.
3me ".........J. H. KENNARD.
4me ".........E. N. CULLUM.
5me ".........W. F. BLACKMAN. / J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Prytania, Joséphine et Haydon, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.—Aussi, un terrain dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Histoire ou Kerlerec, Amour ou Remparts, St-Antoine et Craps ou Bourgogne avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—Puis, à 10 heures 1/2, au Shérif, entre Dauphine et Bourbon, un lot de marbre.

Par J. A. Maistrot, constable, à midi, à l'écurie de M. Cunningham, rue Franklin, entre Bienville et Douane.—Un cheval, un wagon et 5 douzaines de balai.—Et à la même heure, au No 38 rue Bienville, une boîte contenant des bijoux.

Par C. E. Girardey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.—Deux lots de terre dans le Deuxième District dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Esplanade et Chemin du Bayou. Un fermé le coin de la rue Claiborne et du Chemin du Bayou, avec une grande et agréable résidence, jardin, arbres fruitiers, etc., et 71 (réduites à 57) actions de la banque des Citoyens.—L'autre lot fait face à la rue Claiborne, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Par G. de Feriet, à 6 heures et demie du soir, au No 68 rue Royale, entre Bienville et Conti—Vente par catalogue, d'ouvrages de littérature, ouvrages de prix, tous les principaux auteurs, Dumas, Sue, Soulié, Féval, de Musset, de Goncourt, etc., et les principaux ouvrages de médecine.

Par S. Roger & Co, à leurs salles d'encan, 45 et 47 rue Vieille Levée—Marchandises sèches, linge fait et chapeaux.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp—un assortiment général de meubles—Et aux écuries de P. Lizer, rue Gravier, élégante chevaux appareillés et de monture, mulets, voitures laitières, buggies, wagons, etc.

Par S. Gaspach, au No 420 de la rue Victoire—un lot de meubles et effets mobiliers.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—300 caisses, bottes, souliers et brodequins de dames, messieurs, demoiselles, jeunes garçons et enfants.

Par Hols, Bloham & Co, au No 21 de la rue de Chartres—marchandises sèches, articles de fantaisie et chapeaux.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—marchandises étrangères et américaines.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—mais.

Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

Propriétés améliorées de valeur à l'encan par le Shérif.

Nous appelons l'attention du public sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent: Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Prytania, entre celles Jackson et Joséphine, Quatrième District. Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé rue de l'Histoire ou Kerlerec, entre celles d'Amour ou de Remparts, et de Craps ou Bourgogne, Troisième District.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

ATTENTION!

Le Shérif procèdera, aujourd'hui, à 10 heures A. M., sur les lieux, rue Conti, entre celles Dauphine et Bourbon, à l'adjudication d'un lot de marbre.

Mais! Mais!—M. D. E. Morphy, encanteur, vendra ce matin, à 10 heures, sur la Levée, devant la rue Poydras, 1672 sacs de mais, pour le compte de qui il appartiendra.

Chaussures à l'encan—MM. Hoffman, Marks & Co, feront aujourd'hui, mardi, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres No 38, une grande vente de chaussures pour hommes, femmes, demoiselles, jeunes garçons et enfants. L'assortiment dont il s'agit a été composé tout exprès pour le commerce de la ville et de la campagne et mérite l'attention. La vente est sans réserve et les conditions seront annoncées au moment de la criée.

Affaires de ville.

Le Conseil de ville se réunit ce soir et cette séance nous apprendra peut-être quel a été le résultat de la conférence que les délégués du Conseil ont eue avec M. Warmoth ou avec la Législature. Nous avions pensé que les citoyens qui ont accepté la difficile et délicate mission de représenter la communauté, devaient avoir fait une étude spéciale des questions financières que leurs prédécesseurs avaient été incapables de résoudre, et qu'ils arriveraient à la première séance, sinon avec chacun un plan dans leur poche, au moins avec des idées bien arrêtées sur les réformes à introduire dans l'administration de nos affaires municipales.

Lorsque les conseils ont repoussé la proposition du maire, M. Conway, de s'adjoindre douze citoyens capables de les éclairer sur les problèmes financiers du jour, nous avons dû croire qu'ils se considéraient comme suffisamment instruits et comme parfaitement aptes à tirer le Trésor de ses embarras actuels. Aussi avons-nous été étonnés de voir toute la science de nos conseillers aboutir à la proposition de s'adresser à la Législature pour que cette assemblée daigne dans sa haute sagesse veuille bien imaginer un remède et l'appliquer. Nous avouons que nous eussions donné la préférence à l'idée du maire. Douze citoyens, pris parmi les principaux financiers, capitalistes, propriétaires ou négociants, ayant l'expérience des affaires et un peu d'initiative, tels enfin qu'on puisse dire d'eux "voilà des gens qui forment d'excellents conseillers municipaux," nous eussent paru plus capables de dresser des plans de réformes, que ne l'est la majorité des législateurs qui siégent actuellement au Mechanic's Institute. L'intervention de la Législature ne nous paraît utile que pour sanctionner par une loi les plans conçus par des hommes compétents et adoptés par les Conseils. Si les élus de la population urbaine ne sont pas en état de dénouer le nœud gordien de la situation financière, les élus de la population rurale ne seront probablement pas plus habiles qu'eux. Il vaudrait donc mieux pour nos conseillers demander aide et lumière à quelques personnes versées dans les questions épineuses qu'ils ont à résoudre que de s'exposer plus longtemps à rester dans le noir.

En attendant qu'un plan complet et élaboré soit soumis à leur jugement, nous prendrons la liberté de leur rappeler qu'il y a deux manières pour se tirer d'une situation financière embarrassante: diminuer les dépenses et augmenter les recettes.

Les salaires municipaux en 1867 ont coûté $235,000 tandis qu'ils n'avaient coûté que $157,000 en 1865; économie à faire sur ce chapitre. La police n'a pas été mieux faite en 1867 qu'en 1865, mais elle a coûté $120,000 de plus; il y a de grandes réformes à opérer dans le système tout en diminuant les dépenses. L'entretien des rues a coûté $488,676, c'est environ $200,000 de trop. Les écoles ont dépensé $400,000, c'est un chapitre à réduire de moitié en faisant payer l'autre moitié par les parents.

Enfin les gains et [illegible] ont dépassé le double de ce qu'ils ont rapporté, tandis qu'ils devraient rapporter, s'ils étaient affermés, trois fois plus que leur entretien.

Quant aux recettes, il y a un moyen bien simple de les augmenter de 35 à 40 pour cent sans accroître les impôts, c'est de racheter les billets de ville, de façon à ce que le trésor ne soit plus obligé de faire ses rentrées en un papier déprécié. Mais comment racheter les billets? C'est là le principal problème à résoudre pour sortir du cercle vicieux dans lequel tourne depuis un an l'administration municipale. Nous avons appuyé le principe de la conversion des billets en obligations portant intérêt, remboursables avec primes suivant les chances de tirages périodiques. Si le plan proposé pour l'application de cette idée ne convient pas, qu'on le modifie ou qu'on en adopte un autre.

En dehors de la conversion, il y a l'emprunt pur et simple qui coûte plus cher mais qui est un vieux moyen plus connu. L'argent est à trois ou quatre pour cent à New-York, et il ne serait pas impossible d'en trouver à des conditions raisonnables, en établissant un amortissement graduel pour le remboursement de l'emprunt.

Enfin, la ville a encore une ressource c'est le paiement des taxes arriérées suspendues par un acte de la Législature. On peut demander le rappel de cet acte, mais, vu l'état de pénurie dans lequel se trouvent les contribuables, il serait sage de ne procéder au recouvrement de ces taxes qu'à partir du mois d'octobre ou du mois de novembre, c'est-à-dire après la récolte qui va se faire. Les taxes arriérées si la perception en est faite dans un moment opportun, peuvent rapporter à la ville un million, c'est-à-dire un quart du papier-monnaie qu'il importe de détruire.

Qu'on limite les dépenses mensuelles à $200,000 et qu'on emprunte pour y faire face $1,200,000 en greenbacks, et la ville pourra détruire d'ici à la fin de l'année trois millions de billets de ville. Il suffira ensuite pour sortir d'affaire de déclarer que la ville ne recevra en 1869 qu'un tiers de ses rentrées en billets de ville; car le budget des recettes étant de plus de trois millions, le dernier million restant pourra rentrer dans le courant de l'année et être livré aux flammes—comme les autres. Pour trouver les $1,200,000 que nous suggérons d'emprunter, il faut établir un budget de réforme clair et net, limitant les dépenses mensuelles à $200,000 jusqu'à la fin de 1869. Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Nous n'en voudrons pas aux conseils s'ils se montrent un peu radicaux dans leurs réductions.

Ordre du Général Buchanan.

Nos lecteurs trouveront plus loin un ordre du général Buchanan qui nous annonce que la Louisiane est rentrée dans l'Union.

Le Nord a employé deux millions d'hommes, dépensé trois milliards dont nous paierons notre part, détruit dans le Sud pour quatre à cinq milliards de propriétés, pour nous prouver que la Louisiane ne pouvait pas sortir de l'Union et qu'elle n'en était pas sortie. Aujourd'hui, après trois ans de paix profonde, on nous assure que la Louisiane est rentrée dans l'Union avec tous ses droits, et que le régime civil est substitué au régime militaire.

Nous n'avons rien à dire contre le général Buchanan, qui ne fait qu'exécuter des ordres supérieurs; mais nous ne pouvons laisser passer un pareil événement sans protester, au nom du peuple de cet Etat, contre le régime soi-disant civil qui vient d'être inauguré. Prenant sa source dans une législation inconstitutionnelle, révolutionnaire et tyrannique, appuyée par des baïonnettes, ce régime est le résultat de la fraude, du mensonge et de l'hypocrisie, et si nous sommes forcés de le subir, nous ne le reconnaîtrons jamais comme un régime légal, ni comme un régime sanctionné par la volonté du peuple.

Le commandant militaire laisse la Louisiane entre les mains d'autorités d'Etat, élues grâce à un enregistrement et à des votes frauduleux et qui ne représentent pas plus les vœux et les besoins de la population de couleur qu'ils ne représentent la volonté de la population blanche. Contre ce pouvoir usurpateur, la majorité du peuple de cet Etat est presque sans défense, puisque si elle voulait le renverser, elle aurait encore exposée à le voir rétablir par les mêmes baïonnettes qui l'ont créé. Mais, si bien prises qu'aient été les précautions à l'aide desquelles on a espéré enchaîner la volonté de la population louisianaise, elles seront impuissantes à maintenir au pouvoir une faction qui n'a pas de racines dans le pays.

Nous sommes loin de regretter le régime militaire, mais nous ne pouvons accueillir avec joie l'inauguration du pseudo-gouvernement qui lui succède. Nous attendons avec confiance le jour de la restauration de la souveraineté du peuple, dans toute sa plénitude et dans toute sa pureté, parce que nous savons qu'il n'y a ni force ni fraude qui puissent prévaloir contre le droit.

La Louisiane dans l'Union.

ORDRE DU GÉNÉRAL BUCHANAN.

Immédiatement après l'inauguration de H. C. Warmoth, comme gouverneur de la Louisiane, ce fonctionnaire a adressé une communication au général commandant, lui annonçant officiellement la ratification du 14ème amendement par la Législature et le fait de son inauguration. A la réception de la dite communication, le général Buchanan a émis l'ordre suivant, par lequel il remet l'Etat aux autorités civiles:

QUARTIER-GÉNÉRAL DU 5ÈME DISTRICT MILITAIRE.
Nouvelle-Orléans, Le, 13 juillet 1868.

ORDRES SPÉCIAUX, No 154.
(Extrait.)

2. Le général commandant ayant été officiellement informé de la ratification du 14ème article de l'amendement à la Constitution des Etats-Unis, par la Législature de l'Etat de la Louisiane, le 9 du courant, il est de son devoir sous l'acte du Congrès qui est devenu loi le 25 juin 1868, et d'après les ordres du général de l'armée, d'annoncer au peuple de l'Etat, et aux troupes sous son commandement, que les clauses des actes de reconstruction du Congrès cessent d'être en vigueur à partir cette époque en Louisiane.

L'autorité militaire ne sera plus longtemps exercée sous les actes de reconstruction dans le dit Etat et il est interdit à tous officiers commandants de postes ou détachements, d'intervenir dans les affaires civiles, si ce n'est sur demande par les autorités civiles pour préserver la paix ou sous les instructions dûment requises du général commandant le District. La loi militaire n'existe plus: la loi civile est suprême.

Tous les officiers civils agissant maintenant sous l'autorité de nominations faites par ce quartier général, transféreront immédiatement leurs offices, avec leurs registres, fonds et dépendances y appartenant, à leurs successeurs, qui ont été déclarés dûment élus et qui sont qualifiés sous les lois de l'Etat. Tous les autres registres appartenant à l'Etat seront transférés aux officiers d'Etat respectifs.

Le gén. commandant ne peut couper court aux relations existant précédemment entre l'Etat et lui-même, sans féliciter le peuple sur un événement qui restaure pleinement la Louisiane dans son ancienne position parmi les autres Etats de l'Union, et dans tous ses droits sous la Constitution.

La paix et le calme ont marqué la dernière élection et montrent l'influence conciliatrice d'une tolérance mutuelle. Si cette tolérance anime les conseils de l'Etat, l'ère des bons sentiments reviendra et le peuple atteindra à la plus haute prospérité.

Que tel puisse être le résultat sous la conduite d'une providence miséricordieuse, c'est sa prière pieuse et sincère. Puisse la restauration dans les avantages de notre Union bien aimée marquer le commencement d'une ère nouvelle de prospérité et de bonheur pour son peuple.

Par ordre du Maj. Gén. brev. R. C. BUCHANAN.
THOS. H. NEIL
Maj. au 20e d'infanterie.

MORT DE MADAME BOYER.—Nous avons la douleur d'annoncer aux nombreux amis de cette excellente et digne dame qu'elle a succombé ce matin un peu avant une heure, aux suites d'une attaque d'apoplexie. Ses funérailles auront lieu cette après-midi à cinq heures et demie.

LIVRES A BON MARCHÉ.—Voici une excellente occasion pour les personnes qui désirent garnir leur bibliothèque, un meuble beaucoup trop négligé par le temps qui court. M. Jas. A. Gresham, libraire, rue du Camp, No 92, annonce qu'il vendra à 50 et à 25 cents le volume de très belles éditions anglaises des principaux auteurs anglais anciens et modernes, Shakspeare, Byron, Burns, Walter Scott, Dickens, etc. L'impression en est excellente et le papier est beau. Un escompte libéral sera fait aux marchands.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—13 juillet.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, 111, rue du Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	....	73 degrés
12 "	....	83
3 " P. M.	....	84
6 "	....	84

L'INAUGURATION DU GOUV. WARMOTH.—Une garde militaire avait pris position devant l'Institut hier matin et une sentinelle armée était postée à chaque encoignure adjacente. Les couloirs de la Chambre étaient foulés de monde, principalement de nègres, et parmi eux, ici et là, un blanc.

A midi et demi le lieut.-gouv. Dunn (c) et le Sénat ont été annoncés. Dunn occupe le fauteuil.

Après l'appel des rôles, il annonce que le Sénat et la Chambre sont réunis pour l'inauguration du gouverneur.

Un comité de cinq est nommé pour se rendre auprès de lui.

MM. Hyman, Field, Bush, l'ex-gouv. Wells, Shelly et d'autres sont sur la plate forme.

A midi et demi le gouverneur paraît et prend un siége à la gauche de l'Orateur. Il lit alors son adresse, qui est accueillie par des cris perçants et de violents battements de mains.

RAPPORT MORTUAIRE.—Il y a eu 89 décès pendant la semaine qui a expiré dimanche à 6 heures du matin. Il n'y a eu ni pas de choléra ni cas de fièvre jaune dans le nombre.

ARRESTATION DE SCHNAPPER.—Hier matin, le fameux Johnny Schnapper a été arrêté de nouveau par l'officier Fitzgerald et plusieurs autres. Il sortait avec un compagnon d'une maison, près de l'encoignure Remparts et Bienville, quand le cri de "aux voleurs", fut poussé. Les voleurs prirent la poudre d'escampette et les officiers se mirent en chasse. Schnapper ne fit aucune attention à l'ordre de faire halte et l'officier Fitzgerald lui tira un coup de pistolet. La détonation attira l'attention d'autres officiers, Farrell, Carr, Pecora et Myers, et ils se joignirent à la poursuite. Les chances d'évasion de Schnapper devinrent précaires. Il savait que les hommes qui le poursuivaient le tueraient plutôt que de le laisser aller, et que la communauté applaudirait à leur acte. Il entra donc à tout hasard dans le couloir d'une maison ouverte; mais il était trop tard. La police était sur ses talons; elle entra avec lui et le prit.

BAGARRE DANS UN BASTRINGUE.—Samedi, vers minuit, une bagarre a eu lieu dans une maison de danse, au No 14 du Triangle, au coin des rues Delord et Nile-Levée, occupée par William Reddell. Cette maison est connue depuis longtemps comme un bouge où les bandits se rassemblent et où règnent la débauche et le crime. Les habitants du quartier avaient demandé depuis longtemps que l'établissement fut purgé ou rasé. Samedi soir, il s'y passa de nouvelles scènes de désordre et une querelle eut lieu. Dans la bataille qui suivit un nommé Lawrence Collins a été fatalement blessé par Thomas Looney. Ce dernier a échappé, mais le lieutenant Lane a arrêté la bande.

JOUEURS DE COULEUR.—Il y a, rue Perdido, plusieurs maisons qui ne valent pas mieux que l'établissement de Triangle dont nous parlons plus haut, à l'exception que dans la rue Perdido ce sont des nègres qui se rassemblent. Mais cela n'en vaut pas mieux pour les habitants honnêtes du quartier qui se plaignent des désordres que la police semble tolérer dans cette rue; ajoutons que la police semble les tolérer aussi dans plusieurs autres.

ACCIDENT.—Samedi, vers midi, un des fils de Mme Vve A. de Blanc, qui se baignait dans le fleuve, à cinq milles au dessous d'Alger, devant l'habitation de Mme Edmond Fortier, s'est noyé. On suppose qu'il a été saisi par le courant ou qu'il a été pris de crampes. Son corps n'a pas été retrouvé.

DÉPARTEMENT DU COMMISSAIRE DES RUES.—Les nominations suivantes ont été faites dans ce département:

Geo. Smith, Assistant député commissaire des rues, Premier Ward; Wm. Smith, Second Ward; John M'Cormick, Troisième Ward, en aval; John Conners, Troisième Ward, arrière; S. B Gill, Quatrième Ward; Daniel Curran, Cinquième Ward; Christ Miester, Sixième Ward; T. W. Carroll, Septième Ward; George Delamore, Huitième Ward; Cornelius Fanning, Neuvième Ward; Robert Mullen, Dixième Ward; James Casey, Onzième Ward; Thomas Reynolds, Surintendant des Ponts.

FEU.—Samedi, dans la nuit, Emma Brillon a mis par mégarde le feu à sa moustiquaire. Heureusement elle a pu l'éteindre et sauver ainsi la maison au coin des rues Bienville et Tremé.

COUR DU RECORDER BECKER.—La bande du Triangle a comparu hier matin devant la Cour de police correctionnelle qui a renvoyé tous les honnêtes clients de William Reddell en prison, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

BUREAU DES COMMISSAIRES DE POLICE.—Les rapports faits le matin au chef de police, seront soumis au bureau.

Le capitaine C. D. Ladeke a été choisi comme secrétaire à l'unanimité.

Les résolutions suivantes ont été adoptées:

Résolu que toutes les vacances qui auront lieu dans la force de police, par mort, démission ou renvoi, seront remplies par des hommes choisis parmi les subordonnés les plus méritants de la police.

Le chef de police est autorisé à suspendre temporairement de service tout officier ou membre de la police pour désobéissance aux ordres, négligence du devoir, ou conduite indigne d'un officier ou d'un gentleman; mais dans chaque cas il portera accusation contre la personne ainsi suspendue à la prochaine séance régulière du Bureau.

Résolu que toutes les accusations maintenant pendantes contre les membres de la police seront référées au chef et qu'il sera de son devoir de nous rapporter celles qui requerront une action immédiate.

Bureau des Commissaires de Police.
Nile-Orléans, 13 juillet 1868.

Au Major J. J. WILLIAMSON, chef de police:

Monsieur,—A une réunion régulière du Bureau des Commissaires de police qui a eu lieu aujourd'hui, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu que le chef de police lira aux officiers et aux hommes de son commandement la proclamation suivante du président du Bureau, ce que ladite proclamation sera publiée six fois dans le N.-O. Republican.

C. D. LUDEKE,
Secrétaire des Commissaires du Bureau.

Nouvelle-Orléans, Le, 13 juillet 1868.

Aux officiers et hommes de police de la Nile-Orléans:

Le Bureau des commissaires de police a, sans conteste, le contrôle de la police de cette ville avec le plein pouvoir de faire des révocations et nominations.

Comme président du Bureau, il est de mon devoir de vous informer que chaque membre de la force sera requis, en tout temps et en toutes circonstances, de remplir tout son devoir promptement et fidèlement sans égard pour ses prédilections personnelles ou politiques, ses influences ou ses intérêts.

Les règlements actuels et ordres seront rigoureusement suivis et une stricte discipline sera exigée. Le lois requérant que personne ne soit renvoyé de la police sans forme de procès ou sans cause suffisante sera strictement observée, mais tout officier ou membre de la force qui sera accusé de désobéissance aux ordres, ou de négligence du devoir, ou d'avoir tenu une conduite indigne d'un officier et d'un gentleman sera immédiatement jugé et renvoyé s'il est trouvé coupable, et ses cautions seront tenues à une stricte responsabilité.

J'appelle spécialement votre attention sur la loi qui prohibe le port d'armes cachées et je vous informe que s'il y a négligence pour arrêter une personne connue pour être coupable de cette offense, cela sera regardé comme "négligence du devoir."

J'appelle aussi votre attention sur l'ordonnance de santé qui requiert des hommes de police qu'ils fassent un rapport sur tout ce qui pourrait mettre en danger la santé publique.

C'est le but du Bureau des commissaires d'augmenter la puissance effective et de favoriser les meilleurs intérêts du département de la police; et pour que cela ait lieu, toutes les vacances survenant pour raison de mort, de démission ou de renvoi seront remplies par des hommes choisis parmi les subordonnés les plus dignes.

M. A. SOUTHWORTH,
Président du Bureau des commissaires.

Résolution pour que ce Bureau inspecte la condition des diverses stations de police. Adopté.

Il a été annoncé que les commissions en blanc ont été imprimées et délivrées.

Le président Southworth a présenté la décision suivante de l'avocat-général de l'Etat:

Hon. M. A. Southworth, président du Bureau de police:

Cher monsieur—J'ai examiné la question concernant le pouvoir du nouveau Bureau de police d'estimer et de fixer les cautions des hommes de police. Je suis clairement d'opinion que le Bureau actuel présidé par vous a exclusivement ce pouvoir et ce droit. C'est un résultat légal de l'acte créant le Bureau, et toute autre interprétation serait en contravention avec la clause de rappel et l'acte de la Législature en question."

(Cette lettre n'a pas de signature.)

Voici les noms des surnuméraires inscrits tout récemment dans les cadres de la police.

Eugène O'Neal, Solon Engel, Nelson Woody, Mike Keneongen, Wm. Blater, Lewis Collet, Armstead Gregory, Lewis Soublet, David Butler, Wm. Nichols, Chas. A. Allen John Pettaway, Alfred Campbell, Homer Fuentes.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—*Séance du 13 juillet.*

Les rôles sont appelés. 31 membres sont présents.

Le secrétaire de la Chambre des Représentants parait avec un message pour le Sénat annonçant que la Chambre attend le plaisir du Sénat pour procéder à l'inauguration du gouverneur élu.

M. Ray propose que le Sénat se rende dans la Chambre des Représentants en séance réunie pour inaugurer le gouverneur. La motion est adoptée, et le Sénat se rend en corps à la salle des Représentants.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE SÉPARÉE.—Carr, d'Orléans, demande que 5000 copies de l'adresse du Gouverneur soient tirées pour l'usage de la Chambre.

Wren, de Bossier, présente une résolution autorisant l'orateur à nommer cinq hommes de lois, non membres de la Législature, pour réviser les statuts et le code civil de l'Etat, et recommander des amendements à telles lois qui sont en conflit avec les clauses de la Constitution d'Etat.

Dewees, de Bienville, présente une résolution pour accorder le *per diem* et le millage aux membres dont les siéges sont contestés. Adoptée.

Noble, (dém), d'Orléans, demande que cent exemplaires du bill présenté par McMillan, de Carroll, il y a quelques jours, soient tirés en français et qu'il soit mis à l'ordre du jour de mercredi.

McMillen, (rad.), n'objecte pas à la motion de Noble, mais il eût préféré qu'elle fut venue du côté républicain de la Chambre.

SÉANCE RÉUNIE.

Le secrétaire de la Chambre (M. Vigers) annonce au Sénat que la Chambre est prête à avoir une séance réunie pour l'inauguration du gouverneur.

Quelques minutes après, les Sénateurs, ayant à leur tête le lieutenant-gouverneur Dunn et le secrétaire, entrent dans la Chambre des Représentants.

Le premier monte sur la plateforme et après avoir donné une poignée de main à l'orateur, prend son fauteuil tandis que M. Lowell prend un siége à la gauche de M. Dunn.

Le secrétaire du Sénat occupe le siége du secrétaire de la Chambre, et, après l'appel à l'ordre, appelle le rôle du Sénat. Le secrétaire de la Chambre appelle ensuite le rôle de la Chambre.

M. Dunn annonce alors que la Chambre et le Sénat se sont réunis dans le but d'inaugurer le gouverneur.

M. F. L. Jewell propose qu'un comité de 5 soit nommé pour notifier le fait au gouverneur.

Le président nomme MM. F. L. Jewell et Kelso, du Sénat, et MM. McMillan, Pope Noble et Barrett (c), de la Chambre.

Le président invite tous les officiers d'Etat sortant ou entrant et tous les juges à prendre place sur la plateforme.

Quand M. Warmoth a été annoncé, il y a eu de grands cris. Il s'est avancé à la tête du comité dans le centre de la salle et a occupé le siége de M. Lowell, ce dernier prenant un siége à la droite de M. Dunn.

Ce dernier présente alors à l'assemblée générale le gouverneur H. C. Warmoth. (Grands cris.)

Après avoir lu son adresse, il se tourne vers M. Dunn et dit: M. le président, je suis prêt à prêter le serment d'office.

M. Warmoth est alors reçu à serment par le juge-président Hyman.

M. Dunn annonce alors une suspension de 10 minutes afin que ceux qui veulent serrer la main au gouverneur puissent le faire.

Le premier homme qui a tendu la main au nouveau gouverneur est l'ex-gouverneur Wells; le second M. Taliaferro (le candidat démocrate pour la place de gouverneur) et le troisième un homme de couleur.

Discours d'inauguration du Gouverneur.

M. le Président et Messieurs du Sénat et de la Chambre des Représentants:

Je suis profondément impressionné par la signification grave et particulière de cette circonstance, et par la grandeur de la responsabilité qui va peser sur moi. J'espère que tous nous sommes imbus du sentiment des devoirs nouveaux et sérieux que nous sommes appelés à remplir. Devant moi est la première législature qui ait siégé depuis sept ans comme membre égale de l'Union américaine. Je n'ai pas besoin de vous retracer l'histoire de ces sept années, si pleines d'événements surprenants et merveilleux, aussi bien que pénibles et terribles—si fécondes en solutions importantes, si productifs de grands et glorieux résultats. Je ne crois pas non plus opportun d'exposer les causes qui ont amené ces événements et produit ces résultats, ni de discuter la question de savoir quels ont été les coupables et qui est responsable des torts ou des erreurs du passé, et quels sont ceux qui méritent le plus de crédit pour ce qu'il y a de bien dans le présent.

Nous sommes assemblés ici, non pour raisonner sur le passé, ni pour nous quereller sur ses cendres, mais plutôt pour envisager les grandes questions du présent, et les devoirs qu'il nous impose. Nous sommes au milieu des ruines d'un ancien état de choses, il nous appartient de travailler sagement et virilement pour établir un état de choses nouveau et meilleur sur les bases que ces sept années ont établies. Tant que l'on perdra du temps en discussions futiles et irritantes sur la réalité et la permanence probable de ces fondations, ou en efforts persistants et peut-être turbulents pour les ébranler et les renverser, la paix publique, l'ordre et la tranquillité ne pourront se rétablir, et la restauration et le développement de tous les grands intérêts de l'Etat seront retardés et mis en péril.

Messieurs, la pierre d'assise de ces fondations posée et fixée pour toujours par une guerre, scellée par la main de Dieu lui-même et reconnue par cette loi organique, en vertu de laquelle nous nous sommes assemblés, et que je dois jurer ici de soutenir et de supporter, est l'égalité devant la loi et la jouissance de tous les droits politiques de tous les citoyens de l'Etat, sans égard à la race, à la couleur ou à la condition antérieure; et c'est seulement quand ce grand trait distinctif de la nouvelle Constitution sera gravé sur chaque acte de législation, et quand cette législation obtiendra approbation et appui dans ce sentiment public général qui donne à la loi sa vitalité, que notre Etat entrera véritablement dans cette carrière de grandeur et de prospérité que le Tout-Puissant lui a destinée.

Il serait oiseux de nier que, bien qu'une grande majorité de notre peuple ait témoigné de la manière la plus forte son approbation de ce trait de la Constitution dont j'ai parlé, il y a encore une minorité, qui ne manque ni d'intelligence, ni de vertu, qui y est énergiquement opposée. Il y a beaucoup à espérer du bon sens, de la discrétion, de l'amour de la justice inhérents au peuple américain pour la disparition graduelle des préjugés sur lesquels seulement repose cette opposition.

En admettant, que notre conduite, tout en étant résolue et virile, soit aussi empreinte de modération et de discrétion; que la législation reste autant que possible en harmonie avec les sentiments de toute la population, il vaut mieux que la législation reste en deçà des devoirs du peuple que de les dépasser. Que l'on fasse tout ce qui peut s'accorder avec le droit et la justice pour ramener l'être des bons sentiments et pour effacer le souvenir de tout ce qui tend à aliéner une classe ou une partie de l'autre.

Je m'abstiens en ce moment, d'entrer dans la discussion des mesures que je puis considérer comme importantes. A l'avenir je remplirai le devoir qui m'est imposé en donnant à l'assemblée générale des informations sur la condition de l'Etat, et en lui recommandant la législation que je croirai opportune. Je me hasarde, cependant, à recommander l'adoption de mesures immédiates pour la répression des illégalités et des désordres qui existent dans de nombreuses parties de l'Etat. Nous recevons presque tous les jours de nombre de paroisses des récits d'actes de violence et d'outrage—dans beaucoup de cas de meurtres brutaux et révoltants—avec aucun effort de la part du peuple pour les empêcher ou les punir.

Nous avons besoin de paix et d'ordre, sans quoi nous ne pouvons avoir de prospérité. Il faudrait adopter des mesures pour assurer les existences et les propriétés, selon ce qui peut être nécessaire.

Si les contribuables préfèrent payer une force considérable de constables plutôt que de faire leur devoir comme citoyens en aidant les agents, et même en faisant en sorte que les agents de la loi respectent la paix et protégent la vie de chaque homme si pauvre qu'il soit, selon la responsabilité reposant sur eux, nous ne l'administration d'Etat. Chacun sait que les hommes influents, les propriétaires et ceux qui commandent le respect dans leurs paroisses, pourraient les rendre aussi paisibles et aussi sûres qu'aucune autre partie de l'Union.

Le pouvoir des Cours doit être renforcé et soutenu—les officiers de paix doivent faire leur devoir—les bons citoyens doivent se lever et faire respecter la loi. La presse, trop animée de l'esprit de parti et de vengeance, devrait s'unir au gouvernement pour dénoncer le crime, et aider à l'établissement d'un sentiment public sain qui de lui-même protégerait la paix en intimidant les mal-intentionnés. On devrait chasser ces fréions de la société qui mangent mais ne travaillent pas, qui consument et ne produisent rien, plus dangereux pour la paix et la prospérité que la famine et la pestilence, afin qu'ils se décident à travailler ou à aller infester un autre pays de leur présence. (*Avis aux carpet-baggers*—Note du rédacteur.)

Je comprends, en ce jour, devant vous, non comme un homme de parti, mais pour prêter le serment d'office, prescrit pour ceux qui sont choisis par le peuple, de remplir les devoirs du poste de gouverneur de votre Etat. Mon but sera d'exécuter les lois, de protéger le peuple, et de continuer au progrès des intérêts sociaux, matériels et politiques de tout le peuple. Je crois que la Providence sourit à cette époque. Frappés par nos péchés par la guerre, dévastés par l'épidémie, nos récoltes nulles pendant une série d'années, notre bel Etat inondé par les torrents du Mississippi, le commerce paralysé, le peuple appauvri—L'événement de mon inauguration est accueilli par la complète restauration du gouvernement civil et la réadmission dans l'Union, la plus belle perspective de récolte, la baisse des eaux et l'amélioration du crédit. Rivalisons entre nous à qui recevra la plus de bénédictions pour de bons et loyaux services rendus à l'Etat."

Après la lecture de ce discours fort applaudi par les radicaux, le juge Hyman a fait prêter au gouverneur le serment d'office.

Le Sénat, après être rentré en séance, s'est ajourné.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Un candidat de tiers-parti.

Nouvelles de Washington.

Washington, 13—CHAMBRE—Les bills suivants ont été présentés:

Pour permettre aux citoyens d'intenter des procès aux Compagnies de chemins de fer dans les Cours fédérales.

Pour construire un chemin de fer de Washington à Cincinnati.

Un bill légalisant les actes des commissaires de taxe de l'Arkansas a passé.

Le bill du Bureau des Affranchis adopté par le Sénat a passé avec un amendement rendant la discontinuation du Bureau absolue dans tous les Etats représentés le 1er janvier 1869, excepté en ce qui concerne l'éducation. Le bill va au Sénat pour qu'il y donne son concours.

Dossey et Bayden, membres élus de la Caroline du Nord, qui ont été réhabilités, ont pris leurs siéges.

La Chambre se forme en comité général sur le bill de tarif par un vote de 84 contre 51, ce qui est regardé comme un vote d'épreuve en faveur de la modification du tarif.

La Chambre s'est ajournée à ce soir, après deux heures de débats.

SÉNAT.—Quinze pétitions de divers officiers de l'armée demandant une augmentation de paye, sont présentées.

Le bill de consolidation a été repris et discuté longuement. Martin, de l'Ind., et Sherman, de l'Ohio, favorisent le paiement des bons en "legal-tenders", à moins de stipulations contraires. La question a soulevé beaucoup d'acrimonie et a occupé le Sénat jusqu'à l'ajournement.

Washington, 13—Le juge Fisher, du Miss., rapporte au comité républicain que le Mississippi est allé aux démocrates par 7000 voix, mais il soutient qu'il peut prouver que 15,000 votes ont été obtenus par fraude.

Un comité radical de Virginie demande des changements dans le bill d'élection récemment passé. Un bill suivant leurs vues sera probablement présenté au Sénat.

Le commandant James F. Miller, depuis 42 ans au service, est mort.

Une délégation d'Atlanta est arrivée pour presser le Congrès de lever les incapacités politiques qui frappent les membres radicaux de la Législature de la Géorgie.

On parle beaucoup d'un troisième candidat de parti pour la présidence. Il y a même à cet égard des assurances positives. On nomme Frémont, le général Cary et John Quincy Adams sont mis en avant. Chase refuse de coopérer au mouvement.

Washington, 13—On dit qu'un des détectives engagés dans une affaire de meurtre contre les prisonniers de Columbus, a exposé les plans et opérations des détectives au président, et que des développements du caractère le plus saisissant sont promis.

Le Sénat, après une courte séance exécutive, s'est ajourné.

Un des membres de la Caroline du Nord qui a pris son siége à la Chambre aujourd'hui, est un démocrate.

A la Chambre ce soir, Washburne de l'Indiana, a parlé pour le payement des bons en greenbacks. Elm, du Mass., a parlé pour taxer les bons.

Presque tous les blancs attachés au département de l'incendie ont donné leur démission à cause de l'introduction des nègres dans les compagnies. Cette retraite a fait augmenter de 25 pour cent la taux de l'assurance et quelques agents refusent de délivrer des polices jusqu'à nouvel ordre. Ils attendent des instructions des bureaux principaux. L'ancien surintendant du télégramme d'alarme est parti, ce matin, en laissant son bureau parfaitement en ordre mais son successeur a déjà dérangé tous les fils.

Nouvelles diverses.

Montgomery, 13—Un autre gouvernement militaire congressionnel a été mis sur pied aujourd'hui. Le gouverneur Smith et le lieutenant-gouverneur Applegate ont été assermentés aujourd'hui comme officiers provisoires de l'Etat de l'Alabama.

Le Sénat s'est réuni à midi et a élu des officiers. Le 14e amendement a été ratifié et le Sénat s'est ajourné à demain.

A la Chambre les officiers qui ont été élus et le 14e amendement a été ratifié.

Vers 5 heures, conformément aux ordres du général Sheppard, (le même qui a réprimandé les soldats d'avoir poussé des grognements pour Grant) deux pièces d'artillerie ont été rangées sur la colline du Capitole et des salves ont été tirées en l'honneur de la ratification de l'article 14. Le général Sheppard avait négligé de faire saluer l'anniversaire du 4 juillet.

Columbia, 13—Législature: Un bill a été présenté pour valider les lois du gouvernement provisoire de l'Etat.

L'élection d'un sénateur menace de jeter la discorde dans les rangs du parti radical. L'élection aura lieu demain.

Atlanta, 13—La résolution d'O'Neale pour s'enquérir de l'éligibilité de chaque membre est la seule affaire maintenant devant la Chambre. Le comité d'investigation a été en séance toute l'après-midi. Questions faites: Avez-vous occupé une place avant la guerre et prêté serment de soutenir la Constitution des Etats-Unis.

Avez-vous prêté aide et confort à la rébellion?

Avez-vous été réhabilité?

Pas d'exclusion jusqu'à présent.

Richmond, 13—Le général Stoneman a nommé James S. Tipton juge de 15e Circuit à la place de Fulton, démissionnaire.

James H. McGee, vieux citoyen du comté de Hanovre, a été tué hier par un grnée.

Un autre enregistrement avant l'élection d'août se prépare au quartier-général.

Charleston, 13.—Le général Canby a émis, aujourd'hui, une proclamation où il ordonne aux officiers militaires dans l'Etat de cesser d'exercer toute autorité civile quand le Président annoncera l'adoption de l'amendement constitutionnel; alors les prisonniers dont ils ont la garde seront livrés aux autorités civiles. Tous les prisonniers subissant leurs sentences continueront à les subir. Il sera répondu aux writs d'habeas corpus des Cours des Etats-Unis, mais aux writs des Cours d'Etat il sera répondu que le prisonnier est gardé sous l'autorité des lois des Etats-Unis et la juridiction est exclusivement dans les Cours des Etats-Unis.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 13—Arrivé, le steamer St Mary, de Galveston, avec fret et passagers. Pas de départs.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 13—Monté, le Quitman.

St Louis, 13—Le fleuve baisse lentement.

Louisville, 13—Rivière stationnaire. Temps sec et chaud.

Marchés européens.

Liverpool, 13 au soir—Coton sans changement. Vendu aujourd'hui, 10,000 balles.

Marchés américains.

New-York, 13, après-midi—Coton un peu en baisse. Vendu aujourd'hui, 1,600 balles. Middling, 32. Farine lourde. Or, 141 7/8.

New-York, 13 au soir—Argent. Augmentation dans les demandes, mais négociation facile. Prêts sur demande 4 à 5. Escompte 6 à 7. Actions faibles mais fermes à la clôture. Il y a un écoulement de malaise par suite des fraudes de chemins de fer et il semble ne pas y avoir de disposition parmi les spéculateurs d'opérer à la hausse.

5-20, avec coupons 113 1/4. 10-40, 107 3/4. 7-30, 108 3/4.

Mobile, 13—Demande légère de coton. Vendu 25 balles. Reçu 6. Exporté 1. Bas Middling 29.

Savannah, 13—Coton plat. Mid. nominalement à 30. Pas de vente. Reçu 493 balles.

Charleston, 13—Coton plat et nominal. Vendu 9 balles; accumulées; reçu 76.

St Louis, 13.—Tabac ferme. Farine ferme. Superfine 5 90. Jambons fourrés 20 1/2. Graisse 19.

Cincinnati, 13—Farine de famille 9.25. Mais 87. Porc 29. Bacon 13 1/2. Côtés 17. Graisse 18. Pommes de terre 3.00. Pommes vertes 3 à 3.50. Beurre 26.

Nouvelles des récoltes, très encourageantes.

(Dépêches d'hier soir.)

Démonstration pour Seymour & Blair.

Selma, 12—Il y a eu samedi soir un grand meeting de ratification pour Seymour & Blair dans cette ville, meeting continué avec des coups de canons, des feux de joie et des feux d'artifice.

Plusieurs milliers de gens, y compris nombre de gens de couleur, étaient présents et le meeting a retenti d'acclamations pour les candidats démocrates.

Des discours ont été prononcés par les généraux Morgan, Pettus et Shelly, les juges Brooks et Wood, le maire William, le col. Calby, ci-devant de l'armée fédérale, et plusieurs autres.

Le meeting a été le plus nombreux qui ait jamais eu lieu à Selma.

New York, 13—On a exporté près de $4,000,000 en espèces la semaine dernière.

San Francisco, 13—L'amiranté anglaise approuve la conduite du commandant Bridges, du Chanticlear, qui a bloqué Mazatlan.

Don Angel Martinez, le chef de l'insurrection de la Sinaloa, est tué.

Le général Haight a présidé un grand meeting démocratique, samedi.

Liverpool, 13 après-midi—Coton calme. Uplands 11 1/2. Orléans 11 3/8.

New York, 13—Or, 140 5/8. Coton calme. Middling, 32 à 32 1/2.

Londres, 13—Ismael Pacha, vice roi d'Egypte, a épousé la fille d'Abdul Medjid, ministre turc.

Le prince Napoléon est allé à Athènes.

Le duc de Montpensier a été arrêté et conduit à la frontière d'Espagne.

Berlin, 12—A un essai de moissonneuses, qui a eu lieu, hier, les machines anglaises ont été déclarées supérieures aux machines américaines, et ont remporté le prix international.

Washington, 12—Le bill réglant le collége électoral sera envoyé au Président lundi. Le Congrès ne s'ajournera pas avant que le bill soit devenu loi.

Le Sénat a pris en considération la nomination d'Evarts, hier, mais a remis sa décision à une autre séance.

Le Président a reconnu Adolph Bader comme consul de Baden à la Nouvelle-Orléans; et Jos. W. Mc Donald comme consul pour le Brésil à Savannah.

New-York, 12—Les steamers de la côte qui étaient attendus sont tous arrivés.

Des avis de Bogota, du 3 juin, disent que le général Santos Acosta a été nommé ministre de Colombie aux Etats-Unis.

La Havane, 12—Sucre, 7 1/2 à 8 c. pour 10 et 12, 8 1/2 et 10 c. pour 15 et 20. Fret, plat. Beurre, 30 et 40. Farine, $9 50. Graisse, 17 1/2.

Charleston, 12—Coton inactif Pas de ventes. Mid. 31 1/2. Reçu 3 balles. Exporté pour le cabotage 313.

(Communiqué.)

LE CHARBON.

La maladie connue en Europe sous ce nom n'a rien de commun avec celle qui porte le même nom en Louisiane, par conséquent, le traitement indiqué dans les ouvrages des médecins vétérinaires de l'Ancien Monde doit se trouver inefficace sur les bords du Mississippi, et c'est ce qui arrive.

Le charbon d'Europe est une maladie, celui de la Louisiane n'est à proprement parler qu'un accident. Il est le résultat de la piqure d'un reptile ou d'un insecte et ses effets sont les mêmes que ceux qui résultent de la morsure d'un serpent venimeux.

Pendant quatre saisons, j'ai observé le traitement suivi par les vétérinaires, et j'ai vu des centaines d'animaux périr entre leurs mains: chevaux, mulets, bêtes à cornes et cochons.

J'ai vu échouer la saignée, les ventouses, les scarifications, le bistouri, le fer rouge et les cataplasmes. L'alcali, le whisky, les purgatifs, le sel et les onguents, tout a échoué.

Je n'ai jamais eu à traiter des bêtes à cornes, mais par moi et mes amis j'ai traité plus de soixante chevaux et mulets; un seul est mort, c'était un cheval.

Voici mon système:

Chaque matin et chaque soir j'examine mes animaux; j'examine de l'œil, ou même en passant la main, toutes les parties où la peau est fine, le ventre, le poitrail, entre les cuisses, le tour des yeux et les oreilles, etc.

Si je trouve une tumeur variant de la grosseur d'une pomme de terre à celle d'une tête d'enfant, j'enferme l'animal à l'écurie et je lui mets sur la racine de la langue gros comme une moitié de pacane de goudron. Le goudron que j'ai employé est celui de Norwège et c'est encore celui que j'emploierais, quoiqu'une personne de ma connaissance m'ait affirmé avoir également réussi avec le *coal tar*, à défaut d'autre goudron.

Je fais fondre à la chaleur un mélange de goudron et d'essence de térébenthine de consistance à ne pas couler et cependant assez clair pour s'étendre facilement sur la tumeur au moyen d'un pinceau plat de vernisseur ou autre d'environ deux pouces de largeur.

Je couvre de cette composition toute la partie malade et deux ou trois pouces tout autour, et je recommence l'opération tous les matins.

L'animal est nourri trois fois par jour; on lui donne à boire autant qu'il veut.

Chaque repas se compose d'une pinte d'avoine et d'une pinte de son, humecté sans être mouillé, auquel on mêle une cuillerée à bouche de sel de cuisine ordinaire, une cuillerée pareille, mais comble, de fleur de souffre et, quand on peut se le procurer, une cuillerée ou deux de charbon de bois bien pilé.

Je ne donne pas de foin, ni encore moins d'herbe verte pour forcer l'animal à manger le souffre avec l'avoine; il faut avoir soin de ne pas l'exposer à la pluie.

La guérison a lieu ordinairement dans l'espace de trois à huit jours. La tumeur augmente de largeur mais diminue en épaisseur, la peau finit par reprendre sa place, le poil tombe mais il repousse et un mois après il n'y paraît plus.

Un seul mulet, l'un de ceux qui m'a été dernièrement volé, et l'un des meilleurs que j'aie jamais fait travailler jusqu'à l'époque du vol, m'a donné plus de peine que les autres.

C'était en 1864. Soit qu'il eût été piqué en plusieurs endroits, soit pour toute autre cause, et l'on en peut supposer beaucoup, le mal ne céda point au premier traitement. Le mulet fut malade six semaines; la tumeur s'étendait de la queue à la naissance du cou; elle était plus épaisse qu'un sac de maïs, pour vider sa vessie, il fallait avoir recours à des moyens artificiels; son ventre était plus large qu'un volet. J'ai persévéré à le peindre tous les matins, j'ai usé pour dix piastres de goudron et au dépit des prédictions sinistres dont on me fatiguait les oreilles, j'ai sauvé un animal d'une valeur d'au moins trois cents piastres.

AD. BIENV.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 13 juillet.

Le marché monétaire n'a pas varié depuis samedi. Les billets de premier ordre se font à 10 à 12 par an et ceux de second ordre à 13 à 15.

L'or a ouvert à 140 1/8 à 140 3/8 contre 141 1/2 à New-York; après s'être vendu à 140, il a fermé à 140 5/8 à 140 7/8. La demande a été très faible pour les frais de douane et pour la spéculation. Les ventes comprennent $1000 et $4000 à 140, $3000 et $3000 à 140 1/4, $3500 à 140 1/2, $1060 à 140 5/8 et $9000 (1000, 3000 et 5000) à 140 3/4.—Dans l'argent, $2000, en demi piastres américaines, ont changé de mains à 136 1/4 et 1000 piastres mexicaines à 145 1/4. Nous cotons les premières à 135 à 135 1/2 et 136, les secondes à 145 à 146 1/4.

Il ne s'est presque rien fait dans le change étranger, mais la hausse, de l'or à New-York a affermi les cours. On a vendu 6000 livres sterling de banque à 155 1/2, 200 et 800 livres à 156 1/2; 35,000 francs de banquiers à 3 65 et 10,000 à 3 63 3/4.—Le sterling peut être coté à 153 1/2 à 154 1/2 le connaissement No 1 et clear, 155 1/2 à 156 et 156 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3.62 1/2 à 3.65 le premier et 3 60 le second.

Le change américain a été calme, sans variations importantes. Les banques ont tiré sur New-York à 3/8 à 1/2 de prime. La demande a été très faible sur les comptoirs. Les ventes de change de commerce sont: $12,000 et $18,000, sur New-York, à vue, au pair, $6,000 à 1/8 de prime et $11,000, à vue, sur Boston, au pair; $15,000 de banques, à vue, sur New-York, se sont vendues à 3/16 de prime et $10,000 de banque à 3/8.

Il ne s'est vendu ni actions ni bons. Les dernières transactions ont eu lieu à $40 25 les actions de la banque de l'Etat de la Louisiane et 80 à 81 les bons du chemin de fer de Jackson première hypothèque.

Les billets de la ville ont été plus fermes, mais n'ont pas varié. On a vendu $1000, $2000, $10,000 et $10,000 à 41 d'escompte, et $30,000 à 41 1/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 41 à 43 d'escompte et vendu à 40 à 41.

$16000 en bons de l'Etat se sont vendues à 41 d'escompte et $25,000, option du vendeur, à 30 jours, à 43.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 13 juillet 1868.

COTON.—Le mouvement a été un peu plus animé aujourd'hui. La demande a été modérée à l'ouverture du marché et comme quelques facteurs, en vue des nouvelles décourageantes reçues de marchés éloignés ont montré plus de dispositions à faire face aux demandes, 387 balles ont changé de mains à des chiffres qui ont montré une baisse de 1/4 à 1c des prix courants de samedi. Nous cotons actuellement: good ordinary 29 1/4 c, low middling, 30 à 31 middling 31 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles			1866
Reçu aujourd'hui	318		
" précédemment	656789		
Cotons avariés, épars, &c, &c.	8019		
		665000	
			666866
Expédié aujourd'hui			
" précédemment	675022		675022
Stock en mains			8240

FRET—Vu le calme extrême qui règne en ce moment sur le marché, nous n'avons que peu de remarques à faire. Il n'y a à présent dans le port que bien peu de navires à destination de l'étranger, mais ce petit nombre suffit au peu de fret offert en ce moment pour l'exportation. Les vapeurs engagés dans le cabotage obtiennent des chargements de farine, de coton, de tabac, de laine, de peaux &c. Nous cotons, savoir: Coton sur vapeurs pour Liverpool 9/16 d, pour New York 3/4 c, pour Boston et Philadelphie 1 c; Tabac pour New York $8 le boucaut, farine pour New York 75 c, pour Boston 87 1/2 le baril, porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril; bœuf en tierçons pour New York — —; mais pour New York et Boston 20 c le boisseau, blé pour Liverpool 10 à 12 d, mais pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: coton pour Liverpool 7/16 d; pour le Havre 1 1/8 d, pour Brême 1 c; Tabac pour Liverpool 35s le boucaut, pour Brême 55s, pour le Havre $12, pour Londres 35 6 d, mais pour Liverpool 9d.

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché continue à s'améliorer spécialement en ce qui regarde le placement et le détail. Il s'est vendu la semaine dernière—mais ces transactions n'avaient pas encore été rapportées—200 caisses de sucre de Cuba à des conditions privées. De plus, 30 boucauts du à des prix pleins, dit on. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 13 1/4 à 15 c la livre de fair à prime. Le sucre de Demerara se vend par placements à 15 à 15 1/4 c, pour le bon et 15 1/4 à 15 3/4 c pour le prime à choix. La mélasse de Cuba est toujours calme et dépréciée.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Depuis notre revue de samedi le steamer Indiana de Louisville est arrivé ici.

FARINE—Le marché a été très calme aujourd'hui et aucun changement ne s'y est opéré. Le stock en mains est faible et les opérations dans la superfine, la simple et la double extra sont restreintes par l'exiguité de l'approvisionnement de ces grades. Les seules ventes qui aient eu lieu ont embrassé 950 barils dont 100 de farine de choix pour familles à $14 50, 50 de choix à $13 50 do à $12, 200, 100 et 200 de double extra à des conditions privées et 100 d'extra de choix à $12 le baril. Samedi dernier, mais on ne l'avait pas d'abord rapporté—100 de triple extra ont changé de mains à $9 25, 200 de superfine à $7 50 et 50 de choix à $11. Nous cotons la commune $5 50 à $6, fine $5 50 à $7, superfine $7 50 à $7 62 1/2, double extra $9 75 à $9, triple $9 à $10 et choix $10 50 à $13 50 le baril.

MAIS—La demande de mais a été bonne aujourd'hui et 7065 sacs se sont vendus aux prix d'hier.

SON—100 sacs de son se sont vendus à $1 20 les cent livres.

AVOINE—Ventes de 200 et et de 95 sacs à 80 c le boisseau, ce qui est une hausse de 50 c des prix d'hier.

PORC—Le marché a été excité aujourd'hui et les prix ont eu une tendance à la hausse. Ventes à $2 50.

BACON—Le marché a été aussi sous l'influence d'une grande excitation les détenteurs ayant haussé leurs taux de placements et ayant demandé 14 c la livre d'épaules, 16 3/4 à 17 c le clear ribbed sides et 17 3/4 à 18 c les côtes désossées.

SAINDOUX—Le marché a été plus fort aujourd'hui. La qualité de choix en tierçons est tenue à 18 à 18 1/4 c la livre, en barillets 19 à 20 c la livre.

MAIS—Le marché a été calme; mais ferme, aujourd'hui. Le stock a de beaucoup diminué, spécialement celui du blanc, tandis que le mélangé abonde. Ventes de 950 sacs, seulement, dont 100 et 100 de blanc à $1 05, 100 de mélangé à $1 et 600 de jaune mélangé, en lots à 93 à 95 c le boisseau.

AVOINE—Il s'est vendu aujourd'hui 200, 50 et 50 sacs à 80 c le boisseau. Le stock de l'article est faible et les prix en sont fermes.

FOIN—Le foin prime de l'Ouest se vend $22 à 22 50 le tonneau.

SON—Ventes, aujourd'hui de 150 sacs à $1 35 les cent livres—hausse. En outre, 250 sacs, en magasin à $1 25 les cent livres.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 14 juillet 1868.

Arrivé, hier—569 bœufs du Texas, 246 veaux et vaches d'un an.

Vendu—339 bœufs du Texas, 738 veaux et vaches d'un an, 295 moutons, 2 vaches à lait.

A vendre—500 bœufs du Texas, 231 veaux et vaches d'un an, 90 moutons, 23 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	35 00	à	45 00
Do	do	2me do	do	[illegible]	[illegible]
Bœufs du Texas, 1ère de	do	35 00 à	30 00
Do	do	2me do	do	15 00 à	25 00
Do	do	3me do	do	10 00 à	12 00
Do	do, nourris au maïs, par livre net		— à	—
Cochons, par livre, gr.			— à	—
Moutons, 1ère qualité, par tête			6 00 à	—
Do	2me do	do	— à	—
Do	3me do	do	— à	25
Vaches à lait, de choix, par tête			80 00 à	100 00
Do	2me qualité, par tête		50 00 à	60 00
Veaux d'un an, par tête			4 00 à	6 00
Veaux de lait, par tête			4 00 à	6 00
Chèvres, par tête			1 50 à	3 00

MARIÉE, le 9 juillet 1868, à l'église St-Joseph, Mobile, par le R. P. J. Redell, Mme Vve URSIN LANDREAUX à M. JUL. de LAMBERT Jr.

Décédée ce matin, à une heure moins le quart, à l'âge de 72 ans, madame veuve GABRIEL BOYER, née PAULINE PAQUOT, native de France, et résidente de la Nouvelle-Orléans depuis 36 ans. Les amis et connaissances des familles Lord et Herr sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à cinq heures et demie de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Conti, No 123.

SERVICE FUNÈBRE SOLENNEL.

Un Service Funèbre aura lieu mercredi 15 juillet, à 7 heures et demie du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feue Dame SOPHIE TIBLIER. Les amis et connaissances de la famille Tiblier sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de son mari et de ses enfants.

$100,000
DE BILLETS DE VILLE
Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.
26 juin—2mPP

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24 mars—PP 1e28

Miracles du Bon Marché.
SHAKESPEARE, complet.............. 50 cents.
BURNS, do .... 50 cents.
BYRON do .... 50 cents.
ESSAYS OF ELIA .... 35 cents.
Très jolie édition des WAVERLY NO. VELS, chaque volume .... 25 cents.
DICKENS, complet, par volume.............. 25 cents.
JAMES A. GRESHAM,
LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX.
No 92 de la rue du Camp.
Appelle l'attention du public de la Nouvelle-Orléans sur ces éditions extraordinaires des principaux auteurs publiées en Angleterre. Le papier en est bon, le caractère clair et elles sont illustrées.
Il sera fait un escompte libéral au commerce. Demandez chez GRESHAM, les "FREE TRADE EDITIONS" des poètes et des romanciers anglais.
Les livres sont envoyés, à une adresse quelconque (sans frais de poste), sur réception du prix.
JAS. A. GRESHAM, Lock Box 427, Nile-Orléans, Lou.
14 juillet—1m

Club Démocrate National du Septième Ward.
Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1868.
AUJOURD'HUI, à sept heures et demie du soir, une réunion de ce Club, les officiers dont les noms suivent ont été élus à l'unanimité: Président, John Pasley; Vice-Président, Wm. Lockwood; Trésorier, Wm. Fitzgerald; Secrétaire, F. Marin.
Sur motion, la plateforme de la Convention Démocrate Nationale a été adoptée à l'unanimité.
Sur motion, le Club s'est organisé pour se réunir régulièrement, tous les mercredis soir, à sept heures et demie, à l'établissement de C. Weolrich, rue Victoire, entre les rues Française et Champs-Elysées.
14 juill—1f F. MARIN, Secrétaire.

Avis au Public.
J'ANNONCE par le présent à toutes personnes que cela peut intéresser en quelque chose, que je ne me considérerai responsable d'aucune obligation, à l'exception de celles que je contracterai personnellement.
16 juill—3f J. M. DOTSON.

Conclave Etna No 15, S. W. M.
TOUS les Membres de ce Conclave sont spécialement priés d'assister à la réunion de famille qui aura lieu, Mardi soir, 14 juillet, à sept heures et demie précises.
Par ordre de Wm E. FITZGERALD, archon.
12 juill—12,14 Louis A. RICHARDS, Scribe.

Sociedad "Union Española" de Beneficencia Mutua.
ASAMBLEA GENERAL.
LOS miembros de dicha Sociedad se reuniran en la Logia Perseverancia, esquina de San Claude y Dumaine, el MIERCOLES 15 de julio, a las 6 1/2 de la tarde.
Por orden del Presidente. R. BUELA, Secretario.
12 julio—3

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.
Bureau No 15 rue Dauphine.
LES Souscripteurs au fond capital de la Compagnie sont notifiés qu'un versement de $10 par actions, sera dû et payable à ce bureau le 15 courant.
Par ordre de la Direction: JULES BENIT, Secrétaire.
12 juill—12 au 20

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nile-Orléans, de Jackson et du Nord.
Département général de Passage, Nile Orléans, 11 juillet 1868.
GRAND BAL, au Central House, à Martorta (Miss) le VENDREDI, 17 juillet 1868. Les personnes qui désirent assister à ce bal prendront le convoi spécial qui partira du dépôt de la rue Calliope le 17 juillet à 2 heures et demie de l'après midi. Prix aller et retour, $4 50.
T. S. WILLIAMS, Surintendant général.
Ed. WARE, Agent général pour les billets.
12 juillet—au 17 juillet

HEBERT & ESCOUSSE
Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à partir du MERCREDI 15 COURANT, leur magasin sera transféré du No 131 rue DE CHARTRES au No 79, même rue, COIN BIENVILLE, local dernièrement occupé par M. C. Duhamel.
12 juil—7 t f

Mme FERARI, Accoucheuse,
DE retour de France, informe sa clientèle qu'elle reprend l'exercice de sa profession.
Traitement et soins tandis chez elle, rue Royale, No 176, près Ste-Anne.
12 juillet—3f

Jardin Magnolia,
Au Bayou St-Jean, tenu par X. Gelenier.
CONCERT ET BAL tous les Dimanches après-midi. Endroit charmant pour se délasser des fatigues de la ville et respirer l'air frais de la campagne.
Prix d'entrée par cavalier, 25 cents. Dames et enfants, gratis.
12 juillet—12,19

Demande de Confiseur.
UN bon confiseur qui peut faire de la crème à la glace, du candi, etc., trouvera une bonne place à Montgomery, Etat de l'Alabama, en s'adressant au No 38 de la rue du Camp. On exigera de bonnes recommandations.
12 juillet—3f

SIX DE CES CHEMISES
Dans une boîte, à devants flottants, pour NEUF PIASTRES.
SIX chemises fines, à jabots, en boîte, pour....$9 00
SIX " belle à petits plis, en boîte, pour.... 9 00
SIX " à devants de toile, en boîte, pour.... 9 00
SIX " fines, en boîte, pour.... 9 00
SIX " de grand-extra, en boîte, pour.... 12 00
Regardez-les—Elles sont exposées à la fenêtre du
Coin des rues St-Charles et Canal.
Lingerie de messieurs à aussi bon marché.
N B—Aucune maison de la ville ne peut vendre à aussi bon marché que nous.
12 juillet—3f LEIGHTON & HAYMAN.

LE MEILLEUR ENDROIT où vous puissiez acheter vos chemises et vos caleçons est l'endroit où on les fait—c'est-à-dire,
"OUR SHIRT FACTORY"
au coin des rues St Charles et Canal,
LEIGHTON & HAYMAN.
N B.—Les marchandises ne se vendent nulle part meilleur marché. 14 juil et—3f

Chemises!! Chemises!!
SIX bonnes chemises à devant de toile, pour....$9 00
SIX paires de bons chaussons de messieurs, pour 1 00
SIX belles cols imitation, pour.... 1 00
SIX cravates soie de choix, pour.... 1 00
Chemises faites pour $1 et à $3 la pièce.
Notre magasin de Chemises au coin des rues St-Charles et Canal.
12 juillet—3f LEIGHTON & HAYMAN.

GAZ PORTATIF
POUR TOUT LE MONDE.
Pas de Machines, de Gazomètres ou de Tuyaux.—Pas de Fumée.—Pas de Cheminée.—Pas de Mèche.
A MEILLEUR MARCHÉ QUE LE GAZ DE CHARBON.
SERVEZ-VOUS DU CÉLÈBRE GAZ GÉNÉRATEUR, PATENTÉ, PORTATIF, DE GOUCH.
ET DE LA PUROLINE DU PROFESSEUR THOMSON.
La Puroline est garantie non explosive.
LE générateur est exposé actuellement au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St Charles et Perdido.
On peut avoir, en s'adressant au bureau, des circulaires qui donnent une description et contiennent des certificats des plus célèbres chimistes et des personnes (ici et à l'étranger) qui s'en servent en ce moment.
Le public est invité à venir juger lui-même.
Le droit de manufacture et de vente dans tous les Etats du Sud est à vendre aux conditions les plus avantageuses. Le monopole de ces deux patentes est offert aux hommes énergiques, riches ou pauvres.
Nile Orléans, 12 juillet 1868. 12 juillet—6 PP

Avis.
LA société existant entre les soussignés sous la raison J. J. LEVOIS & CO. est dissoute d'un commun accord à partir du 1er juin 1868.
M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le même genre d'affaires en son nom seul.
Toutes les procurations données antérieurement à notre tour au nom de J. Levois, soit au nom de J. Levois & Co, sont révoquées.
J. LEVOIS.
8 juill—1m F. MATHON.

Thé! Thé!
THÉ mélangé (vert et noir) à $1 25, le plus fin à $1 50. L'arôme en est exquis. L'Impérial et le Young Hyson les plus fins à $1 et la livre, l'Oolong le plus fin à $1 40 la livre. Le fameux Breakfast et le Japan le plus fin à $1 50 la livre.
Un essai vous assure votre clientèle.
J. W. PLATT & CO,
12 juill—1f PP Rue du Camp, No 102, coin Poydras.

Monsieur l'Editeur,
VEUILLEZ rectifier une annonce publiée dans votre journal au sujet de ma femme, Clarisse Abadie. C'est moi qui, dans un moment d'erreur et de colère, l'avais obligée à abandonner mon domicile.
10 juil—3 JEAN ABADIE.

Avis aux Contribuables de l'Etat.
LES contribuables de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle Orléans, sont prévenus que les tableaux d'assessment de l'Etat, pour la ville de la Nouvelle Orléans, sont achevés, qu'ils sont ouverts pour examen et rectifications et resteront ouverts pendant trente jours de cette date, afin que les personnes qui se croient lésées par cet assessment puissent faire rectifier les erreurs.
M. M. FEENY,
Président du Board d'Assessors de l'Etat,
Passage de la Bourse, No 18,
Entre les rues du Canal et Douane.
Nouvelle Orléans, 13 juin 1868. 14 juin—1m

Chemin de Fer d'Orléans.
Bureau, No. 15, rue Dauphine.
CONFORMÉMENT à l'article 8 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte.
Par ordre de la Direction,
JULES BENIT, Secrétaire.
29 juin—au 30 juill

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star.
Nile-Orléans, 6 juillet 1868.
L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau, No 14 de la rue Carondelet, le LUNDI 20 du courant.
7 juil—14f CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Nile Orléans, Lac, 1 juillet 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 20 courant. La Compagnie acquittera les taxes du revenu intérieur des Etats Unis sur ce dividende.
F. McBRIDE, Secrétaire.
7 juil—1m

Banque Crescent City
Nile Orléans, 2 juillet 1868.
LE 1er du courant, à une réunion de la Direction, ils ont déclaré un dividende de trois pour cent, libre de taxe, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 6 courant.
3 juil—1m CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 18 juin 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée:
"Il est résolu qu'à la demande d'une majorité des actionnaires de cette banque, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le MERCREDI, 22 juillet prochain, de 10 heures à midi, pour affaires importantes qui leur seront soumises."
21 juin—au 22 jt GEO. A. FRERET, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, M. F. F. Lavillebeuvre ayant donné sa démission de Président, M. Saml Bell a été élu Président à l'unanimité.
21 juin—30f GEO. A. FRERET, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
19 juin 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui portera de l'impôt du gouvernement et sera payé aux actionnaires à leurs ayants cause à partir du 1er juillet.
20 juin—1m WM BROWN, Trésorier.

Bureau de la Presse à Coton de la Levée.
Nile Orléans, 2 juillet 1868.
AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de deux pour cent qui sera payé aux actionnaires le 15 du courant.
J. V. CHABRY, Secrétaire.
3 juillet

Bureau de la Compagnie du New-Orleans City Mail-Road.
Nile-Orléans, 1er juillet 1868.
A une assemblée régulière du Board des Directeurs de cette Compagnie qui a eu lieu aujourd'hui, un dividende de quatre piastres par action a été déclaré et sera payable le 15 (treize) du courant, pour les actions; la Compagnie se chargeant de payer les taxes imposées pour le Revenu intérieur des Etats-Unis.
WM. P. SINNOTT, Secrétaire.
2 juillet—10

D. LOPEZ.
Encoignure Chartres et Conti.
Fabrique de chocolats, candies, bonbons, &c. Soda et gâteaux, café grillé et moulu.
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement et qu'il le tiendra comme par le passé.
Il appelle spécialement l'attention des marchands et grossiers sur la vente de chocolat.
Stick candy et café moulu en gros et en détail.
11 juil—1m

Chaux de l'Alabama à vendre.
JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre, au plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et on ne saurait en trouver d'aussi bonne pour les corniches, le fini et la fabrication du sucre.
SAMUEL JAMISON,
7 juil—3m Rue Carondelet, No 80.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGERE, est dissoute ce jour par limitation, et la mort de Charles F. Lambert. Les soussignés se serviront du nom de Lambert & Commagere en liquidation.
THÉO. COMMAGERE.
F. A. LAMBERT.
Nile-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ.
LES SOUSSIGNÉS, successeurs de X. LAMBERT ont formé ce jour une Société sous la raison COMMAGERE & LAMBERT, et continueront au même local et pour leur compte, le même genre d'affaires que l'ancienne maison.
THÉO. COMMAGERE.
F. A. LAMBERT.
Nile-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1 m

$500 de Récompense.
PROCLAMATION DU GOUVERNEUR.
ATTENDU que j'ai été officiellement informé qu'un nommé F. ELDRIDGE TURNER a été assassiné près de Covington, dans la paroisse de St-Tammany par un nommé CHARLES W. BRADLEY le 22 juin A. D. 1868,—J'ai cru devoir lancer la présente proclamation par laquelle je demande au bon peuple de l'Etat d'aider à l'arrestation de l'auteur du crime et offre de plus au nom et avec l'autorisation de l'Etat de la Louisiane, une récompense de cinq cents piastres pour l'arrestation et la condamnation du dit meurtrier.
Signalement: Bradley est blanc. Il a de trente-cinq à quarante ans, des yeux bleus, des cheveux blonds et droits une figure ronde, une taille élancée, une taille d'environ cinq pieds neuf pouces et pèse environ 140 livres.
Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nile Orléans, ce 9 juillet A. D. 1868 et la 93me année de l'indépendance des Etats Unis.
H. C. WARMOTH,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Par le Gouverneur,
CHARLES O. HARDY,
Assistant du secrétaire d'Etat.
10 juillet—3f

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
ETAT DE LA LOUISIANE.—VILLE DE LA NLLE-ORLÉANS.
Qu'il soit connu que ce neuvième jour de juillet mil huit cent-soixante huit, devant moi Selim Magner, notaire public, dûment commissionné et assermenté, pour la Paroisse d'Orléans, est venu et a comparu en personne M. BENJAMIN LAURENT MILLAUDON, de cette ville, président du "National Marine and Fire Company of New Orleans," agissant ici en la dite qualité qui a présenté à moi notaire, un document original en anglais, ayant la forme d'un extrait des minutes de l'assemblée générale des Actionnaires du "NATIONAL MARINE AND FIRE INSURANCE COMPANY," tenue le 7 juillet 1868, et m'a requis, moi notaire, d'enregistrer et de déposer ledit document dans mon registre courant et de faire dûment enregistrer au bureau du Conservateur des hypothèques de cette ville.
En conformité de quoi j'ai moi notaire, annexé ledit document en marge de cet acte, pour qu'il reste déposé et servir en tant que besoin sera et je l'ai paraphé ne varietur, pour établir son identité et je l'ai transcrit et enregistré, ce dont il est ainsi conçu:
BUREAU DU "NATIONAL MARINE AND FIRE INSURANCE COMPANY,"
Nouvelle Orléans, 7 juillet 1868.
(Extrait des minutes de l'assemblée générale des actionnaires, tenue le 7 courant.)
RÉSOLU que le nom de cette Compagnie soit dorénavant "FIREMEN'S INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS" et qu'elle s'engage à s'assurer à la porte du bureau à faire un avis de cette nature appropriée.
Qu'il y aura quinze (15) Directeurs de la Compagnie et que tout actionnaire ayant vingt cinq actions ou plus sera éligible à la Direction; que dès toute vacance sera déclarée à l'assemblée. Dans le cas de mort de l'un des Actionnaires du "NATIONAL MARINE AND FIRE INSURANCE COMPANY" ou d'autre raison dans la Direction l'assurance demeure de même vacance prise par les Directeurs à la préférence des dits...
Que les profits nets annuels de la Compagnie seront divisés comme suit:
Premièrement—Dix pour cent des dits profits nets seront d'abord versés au fond des éventualités.
Secondement—Dix pour cent du surplus des dits profits nets seront payés à l'Association des Pompiers de la Nouvelle-Orléans à titre de donation.
Troisièmement—Le reliquat sera divisé entre les actionnaires et les assurés qui auront pris des polices de la Compagnie, dans la proportion qui existera entre la somme des primes payées par les assurés et le capital de la Compagnie, avec entr'autres payés comme dividende et sous forme de crédit sur leurs billets d'assurances, et les assurés leur seront payés comptant.
(Signé) B. L. MILLAUDON, Président,
(Signé) E. N. GANUCHEAU, Secrétaire.
Ainsi fait, déposé et enregistré dans mon bureau, à la Nouvelle Orléans les jours, mois et ans ci-dessus, en présence de Edouard O. Gottschalk, et de James Fahey, tous deux compétents, qui ont signé avec le dit comparant, et avec moi, notaire, après lecture faite.
(Signé) B. L. MILLAUDON,
(Signé) E. O. GOTTSCHALK,
(Signé) JAMES FAHEY,
(Signé) S. MAGNER, Notaire Public.
1 juil—3

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.
Fonds capital..........$[illegible]
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $1,000,000
Bureau No 26 rue du Camp Bâtisse Story, à l'angle des rues Camp et Commune.
B. L. MILLAUDON, Président, J. M. LAFERRE, Vice Président, E. N. GANUCHEAU, secrétaire.
CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent ou d'une participation dans les profits nets, payable en espèces ou à la fin de chaque année.
L'extrait suivant de la charte amendée expliquera le système de participation de la Compagnie.
Les profits nets annuels de la Compagnie seront divisés comme suit, savoir:
Premièrement—Dix pour cent des dits profits nets seront d'abord versés au fond des éventualités.
Secondement—Dix pour cent du surplus des dits profits nets seront payés à l'Association des Pompiers de la Nouvelle-Orléans à titre de donation.
Troisièmement—Le reliquat sera divisé entre les Actionnaires et les Assurés qui n'ont pas accepté un rabais, dans la proportion qui existera entre le montant des primes et le capital, pour être payés par les dits assurés.
1 juillet—1an

DENTISTES.
Dr. C. BLANCKE
416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418
Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.
ALUMINIUM! ALUMINIUM!
La découverte la plus récente du siècle.
GRAND SUCCES!
LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, et les garantit pour dix ans. Les râteliers d'Aluminium sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent, ils sont aussi plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.
26 mars—1a

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CANADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE
196....RUE DU CANAL....196
entre Bourgogne et Remparts, continue à pratiquer scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co,
Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains de toute espèce, toiles cirées, à meubles, et amateur...
NATTES—En rouleaux nattes de Chine, 100 pièces de [illegible]
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE. Droguet toile et feutre.
RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.
COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, raies, &c.
CORNICHES Bandes Flanches, &c. 20 cent

Avis! Avis!
MAISON CAZAUX & VERGNOLE,
No. 23, Vieille-Levée.
CETTE maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de ses marchandises que pour le bon marché, prévient l'ses nombreux clients et le public en général qu'il trouvera chez eux un assortiment complet de liqueurs, cordiaux, tels que anisette, curaçao, marasquin, ratafia, crème de noyaux, vermouth, chartreuse, vanille, cassis, guignolet, absinthe de Grenoble, cassis du Mont d'Or, punch au rhum, eau de vie, eau de Dantzick, Brandy à la fruit, whiskey, bitters de toute les marques; vin et sirops et embarique, fruits au jus et à l'eau-de-vie.
Le tout au plus bas prix de la place. La célèbre liqueur, le neptar des Arabes se vend à notre maison.
3 juillet 1m

Transfert de Magasin.
C. DUHAMEL,
OPTICIEN,
A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il vient de transférer son magasin d'instruments d'optique, de géométrie et de marine, de la rue de Chartres No 56 à la rue du Canal No 111, entre Exchange Alley et la rue Royale à côté de la Banque d'Amérique.
4 juillet

AVIS.
TOUTES les personnes à qui je dois pour marchandises diverses au magasin de commerce ensuite pour Chartres et Conti sont priées de présenter leurs comptes à mon bureau dans le plus bref délai au bureau de M. St-Leger Desiré, 108 rue de Chartres.
JULES D'HALEN
[illegible]

INSTITUTIONS
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 273, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement.
2 sept—1an

COLLEGE COSMOPOLITE.
DIRIGÉ PAR CH. CARON.
Rue du Canal, 230.
PENSIONNAT ET EXTERNAT. Classe du jour, de 9 heures à 3 h., pour les garçons; classe du soir, de 7 à 9 heures pour les grandes personnes.
Enseignement—L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le latin, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.
[illegible]

MALADIES DES YEUX.
LE Dr HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.
Consultations de 11 à 3 heures au No 16? rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures.
16 nov—1an

Pension à la Baie St-Louis.
MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a agrandi et complètement réparé son établissement à la Baie St Louis et qu'elle est maintenant prête à recevoir des pensionnaires.
Les prix sont modérés.
15 juin—1m

TRAITEMENT SPECIAL
DES MALADIES CHRONIQUES.
LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes telles que: maladies secrètes (flueurs blanches, hémorrhoïdes, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie des voies urinaires et la Surdité—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 70.
14 janv—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky
POUR LE 13 JUILLET—CLASSE [illegible].
Plan de Police.

65	22	19	21	4	49	51	36	54	28	73	1?

Les soussignés donnent les renseignements et le prix payé de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie,
Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes reçues, ni de lots insignifiants, ni des personnes qui ont gagné.
24 juin—1m

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.
Nile-Orléans, 7 juillet 1868.
Les Directeurs de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de quatre (4) pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois et qui sera payé aux actionnaires et à leurs ayants cause, au bureau de la Compagnie, à partir du 10 courant.
WM. J. CARTER, Secrétaire.
8 juillet—6

HOTELS RESTAURANTS &c.
Hôtel de la Grand' Isle.
Pour l'Hôtel de la Grand'Isle, Départ SAMEDI, 18 du courant.
Le bateau à vapeur AGNES partira de la tête du Canal Harvey, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour la Grand' Isle et les bords du Golfe; il sera de retour jeudi, 9 juillet, à 6 heures du soir.
Prix du passage, $3 50 l'aller et autant pour le retour.
P. S. L'Agnes fait un voyage toutes les semaines et partira du pied de la rue Bienville tous les samedis matin jusqu'à nouvel ordre.
3 juil—1M

CUISINE FRANÇAISE.
Pension privée.
CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air...Prix des chambres sans nourriture, de $12 à $25 par mois, et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $25 par mois, de $5 à $6 par semaine, de 50 cts, à $1 25 par jour. (Vin de 25 cts, à 50 cts.) Prix de la pension avec logement de $25 à $40 par mois. On blanchit à la demande du pensionnaire. Glace à tous les repas. On peut manger un plat de 15 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 28.
17 juin—1m Mme J. S. LASBENNES.

HOTEL A BILOXI,
Tenu par M. Soulé.
M. SOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi attaché à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs.
16 juin—1m

Pension Française
TENUE PAR
URBAIN RAMBAUT,
A BILOXI.
M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment un assortiment des meilleurs vins et des poissons frais. Repas sur commande à des prix modérés.
Cabanes à bains pour dames et messieurs attenantes à l'établissement.
10 juin—3m

HOTEL CRESCENT,
A LA BAIE ST-LOUIS.
CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 juin.
Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.
TOULME & SAUCIER, Propriétaires.
7 juin 2m

Hôtel de la Grand'Ile.
L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses ont été réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Le beurre, le poisson abondent pendant toute la saison, dans cette partie du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga.
Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.
— PRIX —
Par jour..........$ 3 75
" semaine.......... 15 00
" mois.......... 50 00
Moitié prix pour les enfants et les domestiques.
On traite de gré à gré pour la saison.
17 mai—3m B. MARGOT, Propriétaire.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Fouchet.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Moulins à fourneaux, des Grils, à sucre, et toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, ainsi que toute espèce de Machines pour la Ville.
[illegible] LEEDS & Co

JACOB OTT Entrepreneur,
REPARE LES MAGASINS
et les
MAISONS DE RÉSIDENCE.
Fait et répare les Cuves.
Les ordres laissés au No 86 Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, rue Toulouse et Chartres seront exécutés avec promptitude.
13 nov—1an

AVIS.
M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne réputation dont a joui la maison CORNIER & LEBLANC, il vient de prendre un courant de premier mérite et qu'il peut à fournir, aux mêmes conditions, un assortiment de vêtements qu'il recevra dans ses magasins de commande. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains, et autres articles de chapellerie, et toutes les chemises, de fantaisie ainsi que de Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.
JOS. LEBLANC,
26 rue Vieille-Levée,
16 juin—1m entre Ursulines et St Philippe.

A Louer,
UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Ursulines et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser à
A. CARRIERE & CO.,
8 juillet—15f 15 rue Bienville

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No. 213, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose acajou, noyer, tout et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et de tous des voitures.
4 juillet—1an

Dissolution de Société.
LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés dans cette ville, sous la raison SLARK, STAUFFER & CO., est dissoute, aujourd'hui, par limitation, et par la mort de M. Robert Slark.
L'un ou l'autre des associés survivants est autorisé à se servir du nom de l'ancienne Société pour la liquidation.
ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
Associés survivants.
Nile Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.
LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour continuer dans cette ville le commerce de quincaillerie que faisait l'ancienne maison SLARK STAUFFER & CO
ISAAC H. STAUFFER,
WILLIAM A. KENT,
CHARLES MACREADY,
BENJ. F. ESHLEMAN.
Nile Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m

Nile-Orléans, 15 juin 1868.
LA société McKENNA & McCLOSKEY, de MURPHY'S HOTEL, No 66 et 69 de la rue St Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.
BERNARD McKENNA,
13 juin—1m encoignure Canal et Dauphine.

Arrêtez-vous au Half Way House.
LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, a été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les promeneurs. On trouvera à la buvette les meilleurs vins et du Lager Beer de première qualité. Le jardin, et la promenade la plus agréable aux familles des environs de la ville.
3 juil—1m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 13?, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
21 mai—3m Nouvelle-Orléans

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.
300 Ardoises carrées, à toitures,
2000 Tuiles anglaises Ridge,
1500 Dalles,
2000 Briques de Bath.
A vendre par HENRY KNOX & CO,
Rue de la Commune, No 18?.
N. B. Nous remplissons à bas prix, les ordres pour les achats que nous attendons. 18 juin—1m

Moulin à riz—Moulin à riz.
NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz, et qui depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire ou carreau! leurs, toutes les machines pour la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, des nécessaires.
On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine pour vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui soignent le riz de la meilleure préparation.
LEEDS & CO.
[illegible] Au coin des rues Delord et Fouchet

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE St.-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
entre les rues Commune et Canal,
D. M. STELLA, Propriétaire.
4 fév—1an

AGENCE GENERALE
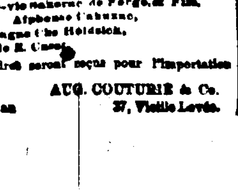

Eau-de-vie naturelle de Forge, & Fils,
De Alphonse Cahuzac,
Champagne Che Heidsick,
Porto de E. Casey.
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Co.
22 fév—1an 37, Vieille Levée.

Loterie de l'Etat de la Géorgie,
Au profit de l'Asile des orphelins du comptoir.
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 13 JUILLET.
No 2?.

71	14	51	94	33	42	49	44	25	1	3	60	52

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les lecteurs ainsi que les tirages officiels sont publiés. On peut s'adresser au "General Office," No 15 Commercial Place, où les tirages...
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

Foire à Mandeville.
UNE FOIRE sera tenue à Mandeville, Paroisse St. Tammany, le 4 de juillet 1868, et chaque Samedi et Dimanche pendant ledit mois, dans le but de reconstruire l'Eglise détruite par un coup de vent. Toutes les personnes qui désirent concourir à cette œuvre de charité voudront bien déposer leurs offrandes chez M. F. Mallard, No 35 rue Royale. Le capt. Gemeau, du steamer Camelia, a généreusement offert de transporter tous les objets destinés à la Foire, libres de fret.
1er juillet—1M

CONCERT
Sous la Direction de M. CARLO PATTI,
TOUS LES SOIRS,
Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon.
23 juin—1m

Presses à Coton à vis, de Newell.
LA Presse à Coton, à vis, de Newell, faite par Goddard & Co, est supérieure à toute autre qu'il ont paru jusqu'ici. Elle est faite de fer exprès et garantie pour vingt ans. C'est de toutes les presses de ce genre, la seule qui ait été de la valeur. On n'a vendu plus de [illegible]. Le prix en a été réduit de vingt pour cent.
WM. L. CUSHING, seul Agent,
5 juill. Rue St-Charles No 61, coin Union.

Presses à Coton, d'Ingersoll.
C'EST la seule presse à bras économique pour les habitations. C'est la seule qui ait pu faire des balles de 500 livres. Il ne faut pour la faire fonctionner que deux à quatre hommes, sans mulets, chevaux, etc. L'économie est donc évidente. Chaque presse est au complet y compris la boîterie, et emballée de manière à être expédiée. Elle est accompagnée de renseignements indiquant comment il faut s'y prendre pour la monter, et on peut s'en servir deux heures après l'avoir reçue sur l'habitation. Plus de 3,000 de ces presses sont employées en ce moment. A vendre par
W. L. CUSHING, seul Agent,
5 juillet Rue St Charles No 61.

MOULIN EAGLE A COTON.
IL n'est pas de moulins qui ait été plus souvent essayé dans toutes les parties du monde où l'on cultive le coton, surtout dans la Grande Vallée du Mississippi; il n'en est pas qui ait montré plus de qualités. Une expérience de quarante ans nous permet d'offrir aux planteurs une machine qui n'a rien à craindre de la concurrence. Le travail en est parfait et tous les perfectionnements que peut y apporter l'habileté des mécaniciens y sont introduits sans qu'il en coûte rien au planteur. Nous référons le public presque tous les planteurs de la Vallée du Mississippi. Les hommes dont l'opinion est basée sur une longue expérience mériteront d'être écoutés.
W. L. CUSHING, seul Agent,
5 juillet—1m Rue St-Charles, No 61.

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERY,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et St bernard, Vieux Bassin,
DU Bois préparé en tous, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts en commun ce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.
[illegible]

L. CRESSON,
PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIETE: Images, chapelets, gravures, tableaux, etc.
Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, etc.
[illegible]

ACHETEZ VOS CIGARES
CHEZ
GEO. ALCÉS
185 RUE DES REMPARTS 185.
M. ALCÉS a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes sortes et qualités. Ses prix varient de $25 à $175 par millier.
M. Alcés garantit ses cigares conformes aux échantillons.
Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo de premier choix.
En visitant la manufacture de M. Geo. Alcés, le public pourra se convaincre tellement pourquoi les juges lui ont adjugé à la fois les premières de ces expositions suivantes:
"Louisiana State Fair" N. O. novembre 1867.
"Louisiana State Fair," Bâton Rouge décembre 1867.
Et l'"Louisiana State Fair" N. O. janvier 1868.
Les ordres adressés à la boîte No 206, P. O. N. O. seront promptement exécutés.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRETES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcères, [illegible], Taches, Eczéma, Scrofule, Goutte, etc.
E. GAUDOR,
Pharmacien de l'Université de Paris,
Rue Conti et Bourbon.
[illegible]

$10,000 de Récompense
VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, au mérite ce suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,727*	38,3[illegible]
3,119*	8,591	14,335*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	26,[illegible]	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,017	10,203	16,731*	29,487*	40,0[illegible]
4,567	10,219*	16,847*	30,222*	40,419*
5,227	11,403	18,183*	30,462*	40,631*
5,363*	12,019*	19,131	31,878*	41,051*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,597*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	41,351*

Le tout daté du 10 mars 1863 lettre C.
Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense sera offerte à quiconque fera retrouver l'argent.
* Billets de nouvelles séries.
Nile Orléans, 20 mars 1868.
22 avril CH JUMONVILLE, caissier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie..........	$[illegible]
Sur les risques de mer..........	[illegible]
Sur les risques de rivières..........	[illegible]
Total	$1,[illegible]
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868..........	$[illegible]
Primes remboursées..........	25 471 67
	$[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1868..........	$[illegible]
Pertes payées	
Sur les risques d'incendie..........	$271,226 39
Sur les risques de mer..........	173,[illegible]
Sur les risques de rivières..........	45 [illegible]
	$491,[illegible]
Taxes..........	20 012 01
Réassurances, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêt..........	$115,202 04
Bénéfice net..........	$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Propriétés foncières..........	$[illegible]
Billets garantis par hypothèques..........	[illegible]
Billets garantis par nantissements..........	[illegible]
En caisse..........	[illegible]
Actions de banques et de chemin de fer..........	[illegible]
Primes en voie de perception..........	[illegible]
Bons de la ville..........	[illegible]
Effets à recevoir..........	[illegible]
Scrip de Compagnies d'Assurance..........	[illegible]
Actions "Dry Dock Valette"..........	[illegible]
Actions de la Presse "Levee Steam"..........	[illegible]
Actions "Marine Dry Dock"..........	[illegible]
Actions "Merchant's Exchange"..........	[illegible]
Actions "Lightering & Wrecking Co"..........	[illegible]
Actions "Equitable Life Ins Co."..........	[illegible]
Bons de l'Etat..........	[illegible]
Total	$1,[illegible]
En moins Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain..........	$101,265 15
25 o/o du scrip de 1867 payable en juillet..........	70,676 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868..........	2?8,547 60
	$[illegible]
Actif net..........	$[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nile Orléans
Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain. Trente cinq pour cent sur le Capital de scrip de 1863, et six pour cent d'intérêt sur tout le scrips de la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton,	P. Maspero,	Pierre Poutz
M. Puig	David M. Coard,	S. J. Relf,
Chas Bogory,	J J Fernandez,	L. F Generes
P. S. Wills.	J. Morgan Hall	[illegible]

Compagnie d'Assurance Germania.
LE 13 du courant, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année:

G. L. L. Mayer,	M. Zuberbier
D. Michel,	G. H. Karstendiek,
Fred del Bondio,	Chs. Bondio,
A. Elmer Beiler,	Chs Loeffler,
F. A. Lu'ing,	J. F. Krantz,
Thomas Schorr,	Louis Schwartz,
August Koenig,	George Merz,
H. Bisoss,	C. J. Forstall,
A. Marks,	S. Friedlaender
J. A. Blaffer,	W. Goldsmith,
H. F. Klumpp,	Chs Potboff,
J. P. Weckerling,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été à l'unanimité, élu Président, M. F. Del Bondio Vice-Président, M. Emile Maier, Secrétaire, et Louis Stein, Inspecteur.
Nouvelle-Orléans, le 29 avril 1868.
EMILE MAIER, Secrétaire.
29 avril—1 an